

**Conseil municipal | Séance du 12 décembre 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-12-12-5 | Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°3-2024**  
**Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 20

Date de convocation : 6 décembre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyses, Maire.

**Etaient présent·es :**

Monsieur Joachim Moyses, Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quéruel, Monsieur Serge Gouet, Madame Karine Pégon, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé·es avec pouvoir :**

Monsieur Pascal Le Cousin donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Monsieur Gabriel Moba M'Builu donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur José Gonçalves, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Aube Grandfond-Cassius donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Madame Marie-Pierre Rodriguez, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Florence Boucard, Madame Alia Cheikh donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel, Monsieur Fabien Leseigneur donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger.

**Etaient excusé·es :**

Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Hubert Wulfranc

**Exposé des motifs :**

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif à des ajustements comptables.

Il s'agit d'adopter la décision modificative n°3 du budget principal de la ville.

**Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération n°2023-12-14-6 du Conseil municipal du 14 décembre 2023 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,
- La délibération n°2024-03-28-19 du Conseil municipal du 28 mars 2024 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,
- La délibération n°2024-06-27-9 du Conseil municipal du 27 juin 2024 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,
- La délibération n°2024-10-17-8 du Conseil municipal du 17 octobre 2024 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,

**Considérant :**

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

**Décide :**

- D'adopter la décision modificative n°3 – 2024 comme suit :

**I . SECTION DE FONCTIONNEMENT****DEPENSES 26 000,00 €**

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
MIEF	▪ Subventions aux associations	65748	65	26 000,00 €
DCAFE	▪ Subventions aux associations	65748	65	1 550,00 €
DFCP	▪ Intérêts de la dette ajustements	6611	66	30 000,00 €
	▪ Provisions Finances		011	-31 550,00 €

**RECETTES 26 000,00 €**

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
MIEF	▪ Subventions bailleurs	74788	74	26 000,00 €

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

0,00 €

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	▪ Remboursement du capital ajustement	1641	16	20 000,00 €
	▪ Provisions Finances		21	-20 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Hubert Wulfranc

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 16/12/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20241212-lmc137037-BF-1-1

Affiché ou notifié le 18 décembre 2024